

Danse



CONSERVATOIRE
POPULAIRE

MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE

PLAN CADRE DU DÉPARTEMENT DANSE

1. INTRODUCTION

Le nouveau plan d'études de la formation des jeunes danseurs au sein du Conservatoire Populaire de Musique, Danse, Théâtre, résulte des dispositions mises en place de manière informelle en 1999. Il propose un enseignement initial à la pratique de la danse qui ne préjuge pas de l'avenir des élèves. Il offre aux élèves, dès l'âge de 5 ans, une formation à la pratique de la danse en qualité d'amateurs éclairés susceptibles de participer activement à la vie artistique de la cité ou désireux d'accéder à une formation professionnelle.

La structure générale du cursus de formation permet, à partir des bases de la danse classique, une progression régulière et équilibrée des apprentissages.

2. PÉDAGOGIE

2.1 Globalité de la formation

La formation favorise le développement du corps d'une part, l'expression de la sensibilité et de la créativité de chaque élève d'autre part. Elle réserve une part importante des activités aux échanges artistiques grâce à des collaborations avec des élèves musiciens ou comédiens du CPMDT, ainsi qu'avec d'autres institutions du domaine artistique.

2.2 Contenu et but de la formation

La formation est axée sur le développement des aptitudes et des compétences de l'élève :

- maîtrise gestuelle
- musicalité corporelle
- autonomie (mémorisation, sens des responsabilités, élaboration de projets, autoévaluation)
- personnalité (sensibilité, énergie, ouverture, sens critique, engagement, esprit d'initiative)
- créativité (interprétation, improvisation, inventivité, composition chorégraphique)
- pratique de la scène (aisance devant le public, présence scénique)
- intégration et participation à la vie artistique genevoise et régionale

La maîtrise de ces compétences est acquise progressivement conformément aux savoirs enseignés et aux objectifs d'apprentissage définis par le plan d'études. Les élèves et les parents ont connaissance du plan d'études. Les aspirations et les aptitudes de l'élève sont prises en considération.

2.3 Programmes d'enseignement

Les disciplines enseignées, les savoirs et compétences pré requis, le nombre de cours hebdomadaires, leur durée et leur répartition sur les années de formation sont précisés dans les plans d'études de chaque discipline.

3. ÉVALUATION

L'évaluation fait partie de la formation et elle est présente tout au long du parcours de l'élève. L'évaluation, à laquelle l'élève est associé, vise à encourager sa progression et à stimuler son travail.

Tout comme la formation, elle est globale et assurée par les différents professeurs coresponsables de l'élève.

L'institution soumet régulièrement l'élève à une évaluation qui peut revêtir différentes formes (examens, contrôles, auditions, spectacles...). Les contenus d'enseignement et les objectifs d'apprentissage servent de base aux évaluations.

4. ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation de base est divisée, pour la plupart des disciplines enseignées, en 4 cycles de formation, elle comprend, dès le 3^e cycle, une formation pré professionnelle pour les élèves les plus motivés et talentueux.

4.1 Le cycle d'initiation

Le cycle d'initiation a pour but l'éveil de la sensibilité artistique, de la créativité, de la relation aux autres, ainsi que la découverte de l'espace à travers le mouvement et la sensibilisation à l'écoute de la musique et du rythme.

Il s'étend sur 2 ans et comprend un cours hebdomadaire.

4.2 Le premier cycle

Le 1^{er} cycle est celui de la formation de base et des acquisitions fondamentales de la danse classique. Il favorise la découverte de l'espace scénique, de la terminologie et des différentes dynamiques musicales. Il sert de base commune aux disciplines enseignées à partir du deuxième cycle. Il s'étend sur 4 ans à raison de 2 cours par semaine. La réussite de l'examen de fin de cycle conditionne l'obtention d'une Attestation de formation de base en danse classique.

4.3 Le deuxième cycle

Le deuxième cycle est celui de l'orientation, de la structuration des choix établis par l'élève et de l'approfondissement des acquisitions du premier cycle.

L'enseignement de nouvelles disciplines (danse contemporaine, jazz, barre à terre, danse espagnole) débute au cours de ce cycle.

Il comprend 4 années de formation à raison de 2 cours hebdomadaires, au minimum, dont un cours de classique ou de contemporain.

Une formation en hip-hop est proposée en parallèle à raison d'un cours par semaine.

4.4 Le troisième cycle

Le troisième cycle est celui de la consolidation des acquis des premier et deuxième cycles.

Comme les deux cycles précédents, il comprend 4 années de formation à raison de 2 cours hebdomadaires, au minimum, dont un cours de classique ou de contemporain.

La réussite de l'examen de fin de formation conditionne l'obtention du Certificat d'études de danse.

4.5 La filière pré professionnelle

Elle est destinée aux élèves particulièrement motivés et talentueux. Son but est de proposer une formation intensive et de préparer au mieux les élèves aux concours d'entrée des écoles professionnelles de danse. Les exigences et les matières enseignées, les critères et les options pédagogiques sont conformes et représentatifs des cursus proposés par les écoles professionnelles.

L'entrée dans cette filière se fait sur examen et après obtention de l'Attestation de formation de base en danse classique.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

INTRODUCTION

La formation est organisée de manière à assurer une progression régulière et équilibrée des apprentissages. Elle tend à développer non seulement la pratique de l'instrument propre – le corps – mais aussi la sensibilité et la créativité de chaque élève.

PLAN DU CURSUS DE FORMATION

Cycle d'initiation	
A partir de 5 ans Durée : en principe 2 ans	
Eveil	Initiation

Premier cycle : formation de base			
A partir de 7 ans Durée : en principe 4 ans			
I/1	I/2	I/3	I/4
Evaluation	Evaluation	Evaluation	Examen

Attestation de formation de base en danse classique ↑

Deuxième cycle : filière classique et filière contemporaine			
A partir de 11 ans Durée : en principe 4 ans			
Cours complémentaires obligatoires			
II/1	II/2	II/3	II/4
Evaluation	Evaluation	Evaluation	Examen

Troisième cycle : filière classique et filière contemporaine			
A partir de 15 ans Durée : en principe 4 ans			
Cours complémentaires obligatoires			
III/1	III/2	III/3	III/4
Evaluation	Evaluation	Evaluation	Examen

Certificat d'études de danse – formation amateur ↑

Certificat d'études de danse – formation amateur intensive ↑

CYCLE D'INITIATION

Le cycle d'initiation a pour but l'éveil de la sensibilité artistique, de la créativité, de la relation aux autres, ainsi que la découverte de l'espace à travers le mouvement et la sensibilisation à l'écoute musicale et rythmique.

DURÉE

En principe 2 ans à raison d'un cours hebdomadaire

CONDITION D'ENTRÉE

Etre âgé de 5 ans au moins

CONTENUS *(par ordre alphabétique)*

- Concentration
- Créativité
- Ecoute
- Exploration de l'espace et du temps
- Habileté corporelle
- Latéralisation
- Musicalité
- Principes techniques fondamentaux de la danse
- Terminologie de la danse classique (introduction)
- Relation aux autres

OBJECTIFS OU COMPÉTENCES ATTENDUES DES ÉLÈVES *(par ordre alphabétique)*

- Assister régulièrement aux cours
- Contrôler son énergie, l'espace et le temps
- Coordonner, nommer, dissocier les différentes parties de son corps
- Frapper un tempo
- Préparer et adapter son corps à suivre la musique
- Reconnaître son schéma corporel et celui des autres
- Reproduire, imiter, improviser des rythmes en fonction de consignes données
- Respecter les consignes
- Se déplacer dans un tempo
- Trouver et tenir une pulsation
- Visualiser son corps dans sa globalité

MODALITÉS DE FORMATION *(par ordre alphabétique)*

- Accompagnement par un pianiste professionnel
- Echauffement collectif
- Exercices au sol
- Expérimentation ludique d'éléments gestuels et du mouvement dansé
- Jeux en lien avec soi et les autres, l'espace, le temps, la pulsation
- Jeux rythmiques en lien avec le pianiste accompagnateur
- Recours à l'improvisation
- Utilisation de divers accessoires et de supports musicaux adaptés

EVALUATION

Les principes de l'évaluation formative sont systématiquement appliqués tout au long du cycle d'initiation. Au terme du cycle d'initiation, l'élève est admis dans le premier cycle sur préavis positif des professeurs.

PREMIER CYCLE

Formation de base en danse classique

Le premier cycle est celui de la formation de base et des acquisitions fondamentales. Il est consacré aux bases techniques de la danse classique, aux sensations des différentes dynamiques musicales, à l'expressivité corporelle et à la découverte de la pratique scénique.

DURÉE

Il comprend 4 années de formation à raison de 2 cours hebdomadaires au minimum

CONDITION D'ENTRÉE

En principe, être âgé de 7 ans au moins

CONTENUS *(par ordre alphabétique)*

- Bases techniques
- Concentration
- Ecoute
- Enchaînements et mouvements dansés dans l'espace
- Expressivité
- Musicalité
- Orientation dans l'espace
- Socialisation
- Structuration corporelle
- Terminologie de la danse classique

OBJECTIFS OU COMPÉTENCES ATTENDUES DES ÉLÈVES *(par ordre alphabétique)*

- Appliquer les consignes
- Exprimer des enchaînements de manière personnelle
- Intégrer des parties de soi, non visibles, dans son schéma corporel
- Lier respiration et mouvement
- Maîtriser les bases techniques
- Participer régulièrement aux cours
- Reconnaître les différentes dynamiques musicales
- Reproduire de courts enchaînements
- Se déplacer dans un tempo
- Se situer dans l'espace et dans un groupe

MODALITÉS DE FORMATION *(par ordre alphabétique)*

- Accompagnement par un pianiste professionnel
- Collaborations avec des élèves musiciens (première approche)
- Démonstrations
- Exercices et jeux divers
- Occupations diverses de l'espace
- Pratique scénique
- Reproduction
- Travaux de groupes
- Utilisation de supports techniques

EVALUATION

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque année de formation.

La réussite de l'examen permet le passage au degré supérieur.

Au terme du premier cycle : la réussite de l'examen conditionne l'obtention de l'Attestation de formation de base en danse classique.

DEUXIÈME CYCLE

Filière classique et filière contemporaine

Le deuxième cycle est celui de l'orientation et de la structuration des choix établis par l'élève. Il est consacré à l'approfondissement des compétences travaillées au cours du premier cycle, à l'acquisition du vocabulaire technique, à la découverte de nouvelles sensations de mouvement.

L'enseignement de nouvelles disciplines (danse contemporaine, jazz, barre à terre, danse espagnole atelier chorégraphique contemporain) débute au cours de ce cycle.

DURÉE

Il comprend 4 années de formation à raison de 2 cours hebdomadaires au minimum dont un cours de danse classique ou de danse contemporaine.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir réussi l'examen de fin de premier cycle
- Disposer de l'Attestation de formation de base en danse classique
- Pour les élèves extérieurs au CPMDT avoir réussi l'examen d'entrée

CONTENUS *(par ordre alphabétique)*

- Acquisition de nouveaux éléments techniques
- Approfondissement et renforcement du programme du 1er cycle
- Culture et composition chorégraphique (introduction)
- Endurance (développement)
- Improvisation (introduction)
- Structuration corporelle, coordination, précision (approfondissement)
- Terminologie (enrichissement)
- Travail personnel
- Travail scénique : notions d'interprétation

OBJECTIFS OU COMPÉTENCES ATTENDUES DES ÉLÈVES *(par ordre alphabétique)*

- Coordonner et dissocier des mouvements
- Harmoniser respiration et mouvements
- Manifester par le regard la prise de conscience des mouvements
- Mémoriser et interpréter de courts enchaînements
- Mettre concrètement en évidence la relation musique - mouvement
- Participer régulièrement aux cours
- Réaliser des enchaînements et des chorégraphies en coordination consciente avec le groupe
- Réfléter sa personnalité à travers le mouvement dansé
- Respecter les consignes

MODALITÉS DE FORMATION *(par ordre alphabétique)*

- Accompagnement par un pianiste ou un percussionniste professionnel
- Autoévaluation et co-évaluation (introduction)
- Collaborations pluridisciplinaires
- Démonstrations
- Exercices divers
- Expérimentations
- Fréquentation de spectacles de danse
- Participation à des stages
- Liens avec cours complémentaires
- Occupations diverses de l'espace
- Recours à la pratique collective
- Utilisation de supports techniques (films, etc.)

COURS COMPLÉMENTAIRES

Plusieurs cours complémentaires sont offerts durant le deuxième cycle : classique, contemporain, atelier chorégraphique, jazz, danse espagnole, hip-hop.

Pour les élèves qui fréquentent la filière classique ou la filière contemporaine, choix obligatoire d'un cours complémentaire au moins.

EVALUATION

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque année de formation.

Les prestations de l'élève doivent attester de la progression de ses compétences dans chacun des domaines de la formation.

La réussite de l'examen permet le passage au degré supérieur.

Remarque :

En prévision de l'évaluation de fin d'année, pour la filière contemporaine, des dispositions spécifiques (programme allégé, exigences adaptées) sont prises au bénéfice des élèves qui ne fréquentent qu'un cours de danse classique par semaine.

TROISIÈME CYCLE

Filière classique et filière contemporaine

Le troisième cycle est celui de la consolidation des acquis des premier et deuxième cycles.

DURÉE

Il comprend 4 années de formation à raison de 2 cours hebdomadaires au minimum dont un cours de danse classique ou de danse contemporaine.

PRÉREQUIS

Avoir réussi l'examen de fin de cycle précédent

CONTENUS (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

- Approfondissement et renforcement du programme du 2^e cycle
- Autoévaluation et co-évaluation
- Autonomie
- Culture et composition chorégraphique (approfondissement)
- Dimension artistique du langage chorégraphique
- Endurance
- Improvisation
- Pratique scénique
- Projets personnels de l'élève

OBJECTIFS OU COMPÉTENCES ATTENDUES DES ÉLÈVES (par ordre alphabétique)

Reprise et approfondissement des compétences attendues au terme du 2^e cycle

- Coordonner et dissocier des mouvements complexifiés
- Maîtriser la relation musique et mouvement
- Mettre en évidence les contrastes
- Personnaliser le mouvement dansé

MODALITÉS DE FORMATION (par ordre alphabétique)

Recours aux diverses modalités utilisées durant les premier et deuxième cycles

- Accompagnement par un pianiste ou un percussionniste professionnel
- Collaborations pluridisciplinaires (musique, théâtre)
- Ecoute de conférences
- Exercices divers
- Expérimentations
- Occupations diverses de l'espace
- Participation à des stages, ateliers, master classes
- Recours à la pratique collective

COURS COMPLÉMENTAIRES

6 cours complémentaires sont offerts durant le deuxième cycle : classique, contemporain, atelier chorégraphique, jazz, danse espagnole, hip-hop.

Pour les élèves qui fréquentent la filière classique ou la filière contemporaine, choix obligatoire d'un cours complémentaire au moins.

EVALUATION

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque année de formation.

Les prestations de l'élève doivent attester de la progression de ses compétences dans chacun des domaines de formation.

La réussite de l'examen annuel conditionne le passage au degré supérieur.

La réussite de l'examen de fin de troisième cycle permet l'obtention :

- d'un certificat d'études de danse – formation amateur, pour les élèves ayant participé à 2 ou 3 cours hebdomadaires

ou

- d'un certificat de danse – formation amateur intensive, pour les élèves ayant participé au moins à 4 cours hebdomadaires.

Remarque :

En prévision de l'évaluation de fin d'année, pour la filière contemporaine, des dispositions spécifiques (programme allégé, exigences adaptées) sont prises au bénéfice des élèves qui ne fréquentent qu'un cours de danse classique par semaine.

PLAN D'ÉTUDES DE DANSE

FILIÈRE PRÉ PROFESSIONNELLE

INTRODUCTION

La filière préprofessionnelle du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre permet aux élèves particulièrement motivés et talentueux d'étudier la danse de façon intensive.

Les disciplines phares de ce programme sont la danse classique et la danse contemporaine. Les élèves ont accès à diverses autres disciplines telles que : travail sur pointes, jazz, danse de caractère, barre à terre, improvisation, composition, atelier d'initiation au théâtre et à la percussion. Ils bénéficient, tout au long de l'année, de stages ponctuels animés par des professionnels de la danse. Il leur est également proposé d'assister à des conférences, des répétitions publiques et des spectacles professionnels.

Le rythme de travail des élèves est progressivement augmenté durant leurs études, selon un cursus adapté aux besoins de leur scolarité. Il leur est recommandé de suivre un programme scolaire assorti d'un horaire aménagé.

L'apprentissage chorégraphique, la discipline des répétitions et le sens de la scène sont compris dans la formation préprofessionnelle. Les élèves se présentent en spectacle chaque année et sont souvent appelés à collaborer avec des élèves préprofessionnels d'autres départements du CPMDT.

PLAN DU CURSUS DE FORMATION

Filière pré professionnelle							
Préparatoire	Elémentaire			Secondaire			
1 ^{re} année	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année

Certificat d'études de danse pré professionnelle ↑

FORMATION PRÉPARATOIRE

DURÉE ET PROGRAMME GÉNÉRAL

1 année scolaire

Disciplines principales : danse classique (3 cours hebdomadaires) et danse contemporaine (1 cours hebdomadaire)

Autre discipline : danse de caractère

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir achevé le 1^{er} cycle de la formation de base
- Etre âgé de 11 ans révolus
- Disposer de l'Attestation de formation de base en danse classique
- Réussir l'audition d'entrée

CONTENUS *(par ordre alphabétique)*

- Acquisitions du 1^{er} cycle de formation (approfondissements)
- Autoévaluation (introduction)
- Culture chorégraphique (première approche)
- Endurance (développement)
- Improvisation (introduction)
- Pratique scénique
- Relation musique – mouvement
- Travail au sol
- Vocabulaire technique

OBJECTIFS OU COMPÉTENCES ATTENDUES DES ÉLÈVES *(par ordre alphabétique)*

- Coordonner et dissocier les mouvements
- Harmoniser respiration et mouvements
- Mémoriser et interpréter de courts enchaînements
- Mettre concrètement en évidence la relation musique - mouvement
- Participer régulièrement aux cours et aux répétitions
- Respecter les consignes
- Se situer dans l'espace et dans un groupe

MODALITÉS DE FORMATION (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

- Accompagnement par un pianiste ou un percussionniste professionnel
- Autoévaluation et co-évaluation
- Collaborations multidisciplinaires
- Démonstrations
- Exercices divers
- Relations avec un ou plusieurs partenaires
- Expérimentations
- Liens avec les cours complémentaires
- Occupations diverses de l'espace
- Recours à la pratique collective
- Recours à divers supports techniques

EVALUATION

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de l'année de formation préparatoire

La réussite de l'examen permet le passage dans la formation élémentaire.

FORMATION ÉLÉMENTAIRE

DURÉE ET PROGRAMME GÉNÉRAL

3 ans de formation

Disciplines principales: danse classique (au minimum 3 cours hebdomadaires), technique de pointes (1 cours hebdomadaire), danse contemporaine (1 cours hebdomadaire)

Autres disciplines: danse de caractère, jazz, barre à terre, ateliers

PRÉREQUIS

- Avoir réussi l'évaluation de fin de formation préparatoire
- Pour les élèves extérieurs au CPMDT; réussir l'audition d'entrée

CONTENUS *(par ordre alphabétique)*

Approfondissement des acquisitions de la formation préparatoire

- Autoévaluation et co-évaluation
- Autonomie (première approche)
- Culture artistique et chorégraphique
- Eléments techniques (nouvelles acquisitions)
- Enchaînements dansés (complexification)
- Endurance (développement)
- Improvisation (développement)
- Pratique scénique: notions d'interprétations
- Relation avec un ou plusieurs partenaires
- Relation musique / mouvement
- Structuration corporelle, coordination, précision (approfondissements)
- Vocabulaire technique (enrichissement)
- Travail au sol

OBJECTIFS OU COMPÉTENCES ATTENDUES DES ÉLÈVES *(par ordre alphabétique)*

- Coordonner et dissocier des mouvements
- Expliciter et interpréter des enchaînements élaborés
- Harmoniser respiration et mouvements
- Interpréter des chorégraphies en coordination consciente avec le groupe
- Manifester par le regard la prise de conscience des mouvements
- Mettre concrètement en évidence la relation musique - mouvement
- Participer régulièrement aux cours et aux répétitions
- Refléter sa personnalité à travers le mouvement dansé
- Respecter les consignes

MODALITÉS DE FORMATION *(par ordre alphabétique)*

Reprise des modalités des paliers précédents

- Fréquentation de spectacles de danse
- Improvisation
- Participation à des conférences et à des stages
- Relation avec un ou plusieurs partenaires

EVALUATION

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque année de formation. La réussite de l'examen permet le passage au degré supérieur.

FORMATION SECONDAIRE

DURÉE ET PROGRAMME GÉNÉRAL

4 années de formation

Disciplines principales : danse classique (4 cours hebdomadaires), technique de pointes (1 cours hebdomadaire), danse contemporaine (2 cours hebdomadaires)

Autres disciplines : variation sur pointes, atelier chorégraphique, atelier jazz...

PRÉREQUIS

- Avoir réussi l'examen de fin de formation élémentaire
- Pour les élèves extérieurs au CPMDT ; réussir l'examen d'entrée

CONTENUS *(par ordre alphabétique)*

Acquisitions de la formation pré professionnelle élémentaire (révision et approfondissements)

- Analyse et perception critique d'œuvres diverses
- Autoévaluation et co-évaluation
- Composition chorégraphique
- Culture chorégraphique
- Endurance
- Expression de la personnalité
- Interprétation
- Langage chorégraphique : dimension artistique, moyen de communication
- Pratique scénique
- Projets personnels
- Sensibilité musicale
- Virtuosité

OBJECTIFS OU COMPÉTENCES ATTENDUES DES ÉLÈVES *(par ordre alphabétique)*

- Analyser la fonctionnalité du corps dans un mouvement dansé
- Créer des liens avec la culture artistique et chorégraphique
- Être en adéquation avec son ou ses partenaires
- Explorer et diversifier un langage personnel
- Interpréter le mouvement dansé sur tout support sonore
- Maîtriser l'énergie dans les différentes dynamiques du mouvement dansé

MODALITÉS DE FORMATION *(par ordre alphabétique)*

Reprise des modalités des paliers précédents

Projets personnels

- autonomie
- recherches
- créations

EVALUATION

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque année de formation.

La réussite de l'examen permet le passage au degré supérieur.

Au terme de la formation secondaire : la réussite de l'examen conditionne l'obtention de l'Attestation d'études de danse pré professionnelle.

INTRODUCTION

Avec ses rythmes qui célèbrent l'énergie, la vitesse et la spontanéité, la danse jazz fait corps avec la musique et permet de façon primitive et instinctive de libérer ses émotions. La sensibilisation à différentes cultures musicales et rythmiques amène à une liberté de l'individu et à un lâché prise tout en s'appuyant sur une rigueur technique. L'apport préalable d'un bagage technique de danse classique facilite son apprentissage.

PLAN DU CURSUS DE FORMATION

Danse jazz
En principe à partir de 11 ans Durée globale 8 ans

Deuxième cycle			
I	II	III	IV
Evaluation	Evaluation	Evaluation	Examen

Troisième cycle			
I	II	Atelier I	Atelier II
Evaluation	Evaluation	Evaluation	Evaluation

DEUXIÈME CYCLE

DURÉE

4 ans à raison d'un cours hebdomadaire de 75 minutes

PRÉREQUIS

Avoir réussi l'examen de fin de premier cycle et disposer de l'attestation de formation de base en danse classique.

CONTENUS *(par ordre alphabétique)*

- Appuis et poids au sol
- Assouplissement au sol
- Éléments techniques de base (isolations, coordination, différenciation en-dehors et parallèle,...)
- Enchaînements de mouvements et de chorégraphies simples
- Endurance, vitesse et mémorisation
- Mouvements spécifiques (chutes, sauts, pirouettes,...)
- Progressions au niveau de l'interprétation (notion de « feeling »)
- Styles (blues, boogie, swing, charleston, tango, rythmes latins, électro-jazz,...)

OBJECTIFS OU COMPÉTENCES ATTENDUES DES ÉLÈVES *(par ordre alphabétique)*

- Coordonner les mouvements
- Dissocier solo et travail collectif
- Faire ressortir les contrastes rythmiques
- Mettre en valeur les différentes dynamiques et accents de la musique à travers le mouvement
- Réaliser des chorégraphies personnelles ou collectives
- Recourir à la danse jazz comme un des langages artistiques
- Se situer dans l'espace et dans un groupe
- Utiliser les éléments du vocabulaire technique

MODALITÉS DE FORMATION *(par ordre alphabétique)*

- Accompagnement par des rythmes imposés ou personnels
- Ateliers de composition et d'improvisation
- Collaborations pluridisciplinaires
- Occupations diverses de l'espace
- Recours à des accessoires divers et variés
- Utilisation de supports divers (clips vidéo, enregistrements sonores,...)

EVALUATION

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque année de formation.

Les prestations de l'élève doivent attester de la progression de ses compétences dans chacun des domaines de la formation.

La réussite de l'examen permet le passage au degré supérieur.

TROISIÈME CYCLE

DURÉE

4 ans, à raison d'un cours hebdomadaire de 75 minutes
Les deux dernières années sont organisées sous forme d'ateliers

PRÉREQUIS

Avoir réussi l'examen de fin de deuxième cycle

CONTENUS *(par ordre alphabétique)*

Reprise et approfondissement des acquis techniques du 2e cycle

- Approfondissement de l'interprétation, « feeling »
- Créations pluridisciplinaires.
- Projets artistiques personnels ou collectifs des élèves.
- Recherches chorégraphiques

OBJECTIFS OU COMPÉTENCES ATTENDUES DES ÉLÈVES *(par ordre alphabétique)*

Consolidation des compétences du 2e cycle

- Conduire des recherches chorégraphiques (individuelles ou collectives)
- Interpréter un solo au sein d'une chorégraphie
- Participer à la réalisation de projets artistiques collectifs

MODALITÉS DE FORMATION *(par ordre alphabétique)*

Recours aux diverses modalités utilisées au cours du 2e cycle

- Ateliers de composition et d'improvisation
- Créations collectives (présentées lors de l'examen de fin d'année)
- Danse en solo

EVALUATION

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes
Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque année de formation.
Les prestations de l'élève doivent attester de la progression de ses compétences dans chacun des domaines de formation.
La réussite de l'examen annuel conditionne le passage au degré supérieur.

PLAN D'ÉTUDES DE DANSE BARRE A TERRE

Cours complémentaire

INTRODUCTION

La barre à terre est un excellent complément aux cours classique, contemporain, jazz, danse espagnole et hip hop et convient tant aux élèves amateurs qu'aux élèves pré professionnels. Elle offre la possibilité de renforcer la musculature et de développer la souplesse en douceur et en respectant le rythme d'apprentissage et la morphologie de chacun. Ce cours, optionnel, n'est pas assorti d'une évaluation.

PLAN DU CURSUS DE FORMATION

Danse barre à terre		
En principe à partir de 12 ans Durée : en principe 3 ans		
1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année

CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

DURÉE

En principe 3 ans

Le cours peut être suivi durant plusieurs années

PRÉREQUIS

Avoir réussi l'évaluation de fin de premier cycle

Etre âgé de 12 ans au moins

CONTENUS *(par ordre alphabétique)*

- Association respiration - travail musculaire
- Assouplissement des articulations
- Etirements
- Placement du corps
- Recherche et conscience de son centre de gravité
- Renforcement de la structure musculaire (dos, abdominaux, bras, jambes, pieds,...)
- Souplesse

OBJECTIFS OU COMPÉTENCES ATTENDUES DES ÉLÈVES *(par ordre alphabétique)*

- Expliciter les éléments qui entrent en jeu dans la réalisation d'un mouvement spécifique
- Expliquer le schéma corporel
- Solliciter et renforcer les muscles profonds

MODALITÉS DE FORMATION *(par ordre alphabétique)*

- Relaxation
- Travail en binômes
- Utilisation et maîtrise des forces réciproques

EVALUATION

Recours systématique aux principes de l'évaluation formative tout au long de la formation.

PLAN D'ÉTUDES DE DANSE ESPAGNOLE

Cours complémentaire

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'ouverture de la formation, les élèves ont la possibilité de s'initier à la « *danza estilizada* » et de découvrir une autre culture. Grâce à la musique flamenca et à son approche rythmique spécifique, les élèves développent l'écoute et le sens du rythme.

La richesse des danses du folklore espagnol est telle que seuls la technique et les pas caractéristiques du flamenco sont abordés en cours complémentaire.

Pour permettre une interprétation dramatique correcte, la formation de base du premier cycle est requise.

Le cours de danse espagnole peut être fréquenté à partir du deuxième cycle des études de danse.

PLAN DU CURSUS DE FORMATION

Danse espagnole			
En principe à partir de 11 ans Durée globale 8 ans			

Deuxième cycle			
I	II	III	IV
Evaluation	Evaluation	Evaluation	Examen

Troisième cycle			
I	II	III	Atelier
Evaluation	Evaluation	Evaluation	Examen

DEUXIÈME CYCLE

DURÉE

4 ans à raison d'un cours hebdomadaire de 75 minutes

PRÉREQUIS

Avoir réussi l'examen de fin de premier cycle et disposer de l'attestation de formation de base en danse classique.

Pour les élèves extérieurs au CPMDT, justifier d'une formation équivalente ou réussir l'examen d'entrée.

CONTENUS *(par ordre alphabétique)*

- Eléments de culture du folklore andalou (histoire, géographie)
- Etudes de différents *palos* (styles de danse) et leur *compas* (schéma rythmique)
- Gestuelle propre au flamenco
- Jeu de castagnettes
- Maniement du « *manton* » (châle)
- *Palmas*, frappes des mains
- Pas spécifiques aux 4 *sevillanas*
- Placement du corps, contrôle et tenue du dos
- Ports de bras
- Terminologie du flamenco (introduction)
- Tours
- *Zapateado*, frappes des pieds

OBJECTIFS OU COMPÉTENCES ATTENDUES DES ÉLÈVES *(par ordre alphabétique)*

- Accompagner des pas simples avec des castagnettes
- Interpréter les 4 *sevillanas*
- Interpréter les différents *palos* appris
- Manifester par le regard la prise de conscience de la gestuelle
- Reconnaître les *compas* (rythmes) et les *palos* (structures de différents chants)
- Réfléter le caractère de la danse interprétée
- Utiliser la gestuelle spécifique permettant l'interprétation de *palos*

MODALITÉS DE FORMATION *(par ordre alphabétique)*

- Collaboration avec des musiciens en prévision de spectacles
- Ecoute musicale
- Exercices divers
- Participation à des spectacles de flamenco
- Recours à des enregistrements (CD)
- Utilisation de supports techniques (films)

EVALUATION

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque année de formation.

Les prestations de l'élève doivent attester de la progression de ses compétences dans chacun des domaines de la formation.

La réussite de l'examen permet le passage au degré supérieur.

TROISIÈME CYCLE

DURÉE

4 ans, à raison d'un cours hebdomadaire de 75 minutes
La dernière année est organisée sous forme d'ateliers

PRÉREQUIS

Avoir réussi l'examen de fin de deuxième cycle

CONTENUS *(par ordre alphabétique)*

Reprise et approfondissement des acquis techniques du 2^e cycle

- Eléments de la culture espagnole
- Etudes de différents *palos* (extension)
- Extension du vocabulaire
- Implication des castagnettes dans des enchaînements dansés
- Maniement de l'*abanico* (éventail) et de la *bata cola* (jupe à traîne)
- Technique et vocabulaire du classique espagnol (introduction)

OBJECTIFS OU COMPÉTENCES ATTENDUES DES ÉLÈVES *(par ordre alphabétique)*

Consolidation des compétences du 2^e cycle.

- Chorégrapier sa propre interprétation d'un « palo »
- Improviser sur un thème (*palo*)
- Refléter sa personnalité tout en faisant ressortir les caractères propres à chaque danse
- Respecter les structures basiques dans la construction de chorégraphies

MODALITÉS DE FORMATION *(par ordre alphabétique)*

- Recours aux diverses modalités utilisées au cours du 2^e cycle
- Collaborations et créations pluridisciplinaires
- Improvisation

EVALUATION

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque année de formation.

Les prestations de l'élève doivent attester de la progression de ses compétences dans chacun des domaines de formation.

La réussite de l'examen annuel conditionne le passage au degré supérieur.